

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 28 (1892)

**Heft:** 22

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 14.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS  
XXVIII<sup>e</sup> Année



15 NOVEMBRE 1892

N<sup>o</sup> 22

# L'ÉDUCATEUR

ORGANE  
DE LA  
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : Partie générale : Le patriotisme. Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons. — Chronique scolaire : Neuchâtel. Vaud. Zurich. Berne. Soleure. — Exercices scolaires : Examens pour l'obtention du brevet neuchâtelois. Composition. Comptabilité.

Après Georges Colomb, Frédéric Villommet. La mort fauche sans pitié parmi les vétérans de notre Société, parmi ces instituteurs émérites auxquels le congrès de cette année s'était plu à rendre hommage. Elle les prend en pleine activité, encore jeunes de cœur et l'intelligence aussi vive que jamais, lorsqu'ils auraient pu rendre à l'école de précieux services, et continuer à éclairer leurs confrères des conseils d'une sage expérience. Belle mort pour eux que celle-là, mais qui ne laisse que plus de regrets et de tristesse chez ceux qui les aimait.

Au nom de la Société pédagogique de la Suisse romande dont notre regretté Frédéric Villommet fut l'un des fondateurs, et dans le comité de laquelle il ne cessa de siéger, nous adressons à sa famille l'expression de notre sympathie.

*Le directeur de l'ÉDUCATEUR :*  
Ed. Clerc.

## PARTIE GÉNÉRALE

### Le patriotisme

*Son développement dans la jeunesse suisse.\*)*

Le plus beau, le plus moral des instincts affectés à l'homme, c'est l'amour de la patrie. (Chateaubriand.)

Le patriotisme est l'affection la plus noble, la plus grande au point de vue humain ; elle devient sublime quand elle est purifiée par un sentiment religieux.

\* ) La Société suisse d'utilité publique a mis au concours l'étude de cette question : Comment l'enseignement doit-il être organisé à l'école primaire pour développer le sentiment patriotique ? Elle a reçu huit mémoires, dont deux en langue française : l'un de M. L. Baud, instituteur au collège d'Aubonne, publié par la *Pädag. Zeitschrift*. Voici l'autre, qui a pour auteur M. C.-M. Silas, éducateur, à Grandcour près Payerne. (Réd.)

L'histoire nous montre à chaque page des traits nombreux inspirés par cet amour de la patrie. C'est à lui que nous devons les Winkelried, les Nicolas de Flue, les héros de St-Jaques, les Wengi et tant d'autres dont les noms sont chers aux Suisses de tous les cantons. C'est lui encore qui faisait battre les cœurs de tant d'obscurs, mais vaillants hommes se dévouant pour la patrie, donnant leur sang, leur vie pour la sauver.

Ce sentiment exerce une plus ou moins grande influence sur le caractère des jeunes gens, suivant le développement qu'il atteint; il est la source des qualités morales qui font les bons citoyens et les vaillants défenseurs de notre indépendance.

Le *patriotisme*, disent brièvement les dictionnaires, est l'amour de la patrie.

Nous ajouterons quelques mots à cette définition par trop laconique.

Le patriotisme comprend non seulement l'affection pour le pays qui nous a vus naître, mais encore les sentiments de fraternité, d'estime envers ses habitants, la confiance en ses magistrats, le respect des autorités, la soumission aux lois qui le régissent, l'appréciation de ses ressources, la contemplation de ses beautés.

C'est le patriotisme qui provoque cette admiration mélangée d'un légitime orgueil que l'on ressent à la vue de nos sommets aux neiges éternelles, de nos coteaux fleuris, de nos lacs aux flots limpides, de nos fleuves majestueux, de nos fertiles plaines, de nos cités aux riches industries.

C'est au patriotisme que l'on doit cette émotion indéfinissable, composée de fierté et d'attendrissement, qui gonfle nos cœurs et fait perler des larmes quand on rapporte un fait à l'honneur de la Suisse. C'est lui qui excite notre dévouement, notre générosité lorsque le malheur frappe nos compatriotes. C'est lui, enfin, qui a dicté cette devise humanitaire et chrétienne qu'on lit sur nos écussons: Un pour tous, tous pour un!

Nous étudierons donc les moyens les plus propices à développer dans l'esprit des élèves de nos écoles, des jeunes gens, les diverses manifestations morales que nous avons énumérées ci-dessus, tout en leur enseignant *l'histoire, la géographie, les sciences naturelles et l'instruction civique*.

Cela nous conduit à envisager la question sous les quatre points de vue que nous venons d'énoncer.

Cette division ne sera pas si absolue, cependant, que nous ne puissions toucher parfois deux ou trois points simultanément, car il est difficile de parler de l'enseignement de l'histoire sans mentionner la géographie, ou traiter l'étude de cette dernière en passant sous silence les cours scolaires, auxquelles se rattachent les sciences naturelles, la botanique, la zoologie, etc.

## I. HISTOIRE

Plus que les autres branches d'étude, l'histoire offre un champ fécond de leçons morales, d'inspirations généreuses, et c'est en ce sens que cet enseignement doit être dirigé pour développer puissamment l'amour du pays dans le cœur de l'enfant.

Le rôle de l'éducateur ne consiste donc pas seulement à faire lire ou apprendre un morceau, un fragment d'une certaine valeur historique ou littéraire; il faut qu'il dirige l'esprit de ses élèves, qu'il forme leur jugement, qu'il guide et corrige leur raisonnement.

C'est dire que le simple exposé d'un chapitre, d'un épisode ne peut suffire: si le maître n'y met de l'entrain, du feu, de l'enthousiasme, s'il ne raconte pas avec une *foi* qui tient lieu de verve, l'enfant ne sera pas touché et l'on pourra hardiment en conclure que le fruit de la leçon sera très minime.

La méthode de mémorisation, de récitation, où le maître ne donne rien de lui, est insuffisante pour faire pénétrer la vertu d'un tel enseignement dans le cœur et l'esprit d'un élève. La mémoire est seule en jeu et la leçon perd en grande partie ce qui en fait à la fois le charme et l'efficacité, à savoir l'intelligence morale du fait. Elle risque fort de devenir alors pour l'écoller un sujet d'ennui, de dégoût, qui s'étend de la méthode à la branche d'étude elle-même.

Il faut que l'éducateur s'efforce de provoquer dans les jeunes cœurs cette émotion saine dont les traces sont indélébiles, et qui se réveillera chaque fois qu'un épisode, un récit se rapportant à la Suisse viendra toucher la fibre patriotique.

Pour inspirer les sentiments d'un véritable amour de la patrie, il n'est pas besoin de leur enseigner, comme dans d'autres pays, le mépris, la haine des voisins; il suffit de leur montrer le mobile qui fait agir nos héros: les trois hommes du Grütli n'hésitent point à sacrifier leur famille et leur vie pour l'indépendance de leur pays, mais la vengeance ne souille pas leur cœur et il n'est pas fait de mal aux baillis. Winkelried meurt sans qu'aucune idée de gloire et d'ambition vienne ternir son pur dévouement. Gundoldingen agonisant ne songe qu'au bonheur de sa patrie.

Le désintérêt patriotique, les vertus civiques de Rodolphe d'Erlach, de Wettstein et de tant d'autres, méritent d'être signalés à la jeunesse, aujourd'hui surtout où le désintérêt est chose assez rare.

On fera ressortir la modestie, la simplicité et l'honnêteté de nos ancêtres, de nos grands hommes. Le bonheur de la patrie était leur seule ambition, et, pour la satisfaire, ils n'ont jamais foulé aux pieds le respect qu'ils devaient à Dieu et à la vertu.

Aucun instituteur n'ignore que le meilleur moyen de fixer l'attention des enfants, de tenir leur esprit en éveil, c'est de les

faire travailler, chercher, porter des jugements, tirer des conséquences. Ce sont des exercices de gymnastique intellectuelle.

Eh bien! il est assez facile d'appliquer ce procédé à l'histoire. On fait jouer à l'enfant le rôle du personnage dont on étudie les actes; on le suppose dans la position de tel de nos héros et on l'amène ainsi à toucher du doigt les sentiments qui ont conduit ces hommes à l'accomplissement de certains faits, de certaines actions.

Si la classe possède une collection de tableaux historiques, l'enseignement y gagnera en clarté, en précision et surtout en intérêt. Le maître peut indiquer les détails au fur et à mesure qu'il poursuit son récit. Mais il serait à désirer que l'on puisse obtenir des tableaux d'une certaine grandeur, afin que tous les élèves aperçoivent simultanément les figures et les points principaux, ou qu'on éditéât un album dans le genre de celui de Dalp à Berne. On pourrait aussi publier un cours d'histoire illustré en prenant pour modèle le fascicule imprimé par la maison Benziger à Einsiedlen, à l'occasion du centenaire de la bataille de Sempach. Il faudrait alors, ainsi que l'a fait ce dernier, veiller à ce que les paysages fussent une reproduction fidèle et qu'on n'encadrât pas les diverses scènes avec des montagnes fantastiques ou des lacs bordés de plantes équatoriales.

L'enseignement actuel de l'histoire subit, dans une certaine mesure, l'influence des besoins, des progrès et du caractère de notre époque dont le trait le plus saillant est le scepticisme, non seulement au point de vue religieux et philosophique, mais encore, en ces derniers temps surtout, en ce qui touche à l'histoire nationale.

Des Suisses, peut-être des savants, il faut le croire, ont mis en suspicion quelques-uns des faits de notre histoire; ils ont parlé de légendes, de fables, et ceux des instituteurs qui se targuent de suivre le mouvement du siècle ont hardiment embrassé ces idées et s'en sont faits les apôtres. Ils ont semé la défiance dans l'esprit de leurs élèves, ils ont discuté, raisonné, argumenté.... et loin de développer chez l'enfant le patriotisme, ils lui ont inoculé le doute, ce corrosif moral qui atrophie les qualités du cœur et détourne du beau et du bien.

Qu'importe si l'histoire de Tell est une fiction! La grande figure du héros immortalisé par Schiller n'en restera pas moins l'incarnation de la plus belle, de la plus émouvante et de la plus poétique manifestation de l'amour de la patrie. Si le récit au lieu d'être un fait réel n'est qu'un symbole, n'y a-t-il pas toujours une leçon, une conséquence morale à en tirer?

Que nous sert-il de savoir que l'épisode des femmes d'Appenzell accourant au secours de leurs maris, de leurs pères et de leurs frères, n'est qu'une charmante légende? Cela n'empêchera pas d'affirmer que, si le fait est controuvé, l'esprit de patriotisme qui

animait les vaillantes Appenzelloises de cette époque ne peut être mis en doute.

Laissons la foi naïve aux enfants et répétons-leur en parlant de nos ancêtres: Faites comme eux, vous souvenant qu'il n'y a pas de véritable patriotisme sans l'amour de Dieu et celui de ses concitoyens.

Pour qu'ils s'attachent à la patrie, il faut leur faire comprendre la responsabilité qui pèse sur eux, et quel compte ils auront un jour à rendre de cette liberté que Dieu leur a confiée afin de la transmettre intacte à leurs descendants.

L'histoire leur apprendra que les maux et les revers qui ont frappé la Suisse furent le fruit amer de l'ambition, des divisions, de l'égoïsme, de l'esprit de parti et de l'intolérance. Ils y verront que notre patrie n'a jamais été si forte et si heureuse, même dans les temps critiques, que lorsque tous ses enfants marchaient d'un seul élan vers un but unique: la liberté, l'indépendance du sol natal.

Les ouvrages d'histoire mis entre les mains des élèves exercent une certaine influence sur leur esprit, en ce que, trop souvent, les écoliers se reposent sur leurs manuels pour ne pas écouter le maître. Les leçons se trouvent apprises par cœur, machinalement, tendance contre laquelle il faut réagir de tout son pouvoir.

Fort heureusement la Suisse possède d'excellents cours, écrits avec soin par des historiens consciencieux: Daguet, Vuillemin, Descombaz, Matthey, Magnenat, dans la Suisse romande, Jean de Müller, Zschokke, Dändliker, Dietschy, Meyer de Knonau, Von Arx, König, pour la Suisse allemande, sont dignes d'éloges.

Mais les auteurs eux-mêmes reconnaissent que leurs ouvrages ne sont qu'un guide: c'est un canevas que le maître doit développer, animer et rendre attrayant. Ces manuels ont un corollaire dans les livres de lecture: ceux-ci devraient contenir les meilleurs fragments des descriptions de nos principales scènes historiques et des poésies qui fassent vibrer la note patriotique.

L'histoire suisse a inspiré de belles pages et des poètes se sont plu à chanter les hauts faits des Helvètes, des Waldstätten et des Suisses. Ces fragments, toujours intéressants, devenus classiques, pour la plupart, se sont répandus dans le public qui les goûte fort. Cette façon d'attirer l'attention de l'enfant sur notre histoire est bonne; l'inspiration qui anime ces poèmes, l'énergie de leur action atteindront le but que l'on se propose et réveilleront sûrement chez le jeune Suisse l'attachement à sa patrie et l'admiration de ses grands hommes.

Les « Poèmes helvétiques » d'Albert Richard, parmi lesquels il convient de citer le « *Massacre du Nidwald* », « *l'Appel aux Suisses* », « *Le Blessé de St-Jaques* », « *Morat* », « *le Réveil* » et la « *Peur* », sont des morceaux bien faits pour s'emparer de l'âme en excitant

les émotions les plus nobles: l'amour du pays, la vénération de nos aïeux et un désir ardent de liberté, d'indépendance.

La Suisse allemande a aussi des poètes dont les œuvres méritent de devenir populaires: A. et G. Keller et surtout C.-F. Meyer ont écrit des poésies remarquables où le patriotisme éclate à chaque vers.

## II. GÉOGRAPHIE

La géographie est intimement liée à l'histoire: celle-ci a besoin de celle-là pour être claire, intelligible et intéressante. Toutefois il ne faudrait pas en inférer qu'il faille les enseigner simultanément: il vaut mieux les considérer comme étant le condiment l'une de l'autre.

L'étude de cette branche a souvent rebuté et les maîtres et les élèves.

Il faut reconnaître que les leçons de géographie n'ont généralement pas le don de fixer l'attention des enfants, si l'on se borne à de simples exercices de mémorisation. L'élcolier qui a buriné un chapitre quelconque d'un cours, aride comme une nomenclature, viendra *réciter* sa leçon en indiquant avec plus ou moins de rapidité et de précision les endroits qu'il énumère, ou en lisant péniblement sur la carte les noms que sa mémoire infidèle ou paresseuse n'a pas su retenir. Quelques-uns, de rares exceptions, dans le seul but d'obtenir de bonnes notes, s'acharneront devant l'atlas et, après un travail de bénédiction, arriveront à *traiter* (lisez *débiter*!) leur sujet couramment.

On conçoit qu'il ne peut être alors question du développement des sentiments patriotiques: les autres préoccupations priment tout et l'on va à l'encontre du but.

L'élève prend en horreur ce réseau inextricable de lignes noires, courbes ou droites, enchevêtrées comme les fils d'un écheveau embrouillé, ces arêtes capricieusement contournées, ces petits *cercles*, représentant les villages, aussi nombreux que les étoiles, dont la mémoire refuse catégoriquement de retenir non seulement les noms, mais encore l'emplacement, la situation. Il confondra la nature des choses, substituant les rivières aux vallées, ou attribuant à une sommité le nom d'une ville.

Il est de toute nécessité de rendre la géographie attrayante, et dans ce but, l'histoire est appelée à lui donner de l'intérêt, du relief. Lorsque le sujet se prêtera à un exposé topographique, quelques traits sur le tableau noir, des lignes, des carrés pour représenter les armées, un croquis du champ de bataille, un tracé grosso-modo de la route suivie, des accidents de terrain provoqueront l'attention des écoliers qui s'attacheront au sujet; ces traits, ces lignes, ces dessins, tout informes qu'ils puissent être, frapperont leur imagination et ils se représenteront plus facilement les hommes et les faits.

Après le tracé, le maître peut employer la carte. C'est avec une curiosité de bon aloi que les élèves suivront l'itinéraire d'une troupe, les rudes étapes d'alliés accourant au secours d'amis menacés, les marches et contremarches des ennemis. Certaines idées principales, essentielles se graveront dans leur mémoire et feront naître des comparaisons, des réflexions et des jugements; ils poseront des questions qu'il faudra résoudre en leur imprimant la direction voulue: faire aimer la patrie.

Il est évident que tous les instituteurs ne pourront pas donner les détails topographiques des divers endroits célèbres mentionnés dans l'histoire; aussi serait-il à désirer que le livre de lecture contienne un certain nombre de descriptions des principaux sites et surtout des champs de bataille relatés dans nos annales.

Si nous ne faisons erreur, on trouve quelques-unes de ces descriptions, tant en français qu'en allemand, dans les recueils des écoles primaires. Une compilation rationnelle, un choix bien entendu de ces morceaux servirait à former un volume obligatoire dans toute bibliothèque scolaire. Le maître pourrait y puiser à volonté, soit pour sa leçon d'histoire, soit pour celle de géographie.

Cette dernière peut être rendue plus intéressante grâce à une petite préparation: le maître fait, une fois pour toutes, un tableau portant par ordre alphabétique les noms des localités en regard desquels il inscrit les principaux faits historiques qui s'y rapportent avec quelques sommaires indications. Au cours d'une leçon de géographie, un simple coup d'œil sur ce tableau lui apprend ce qu'il peut ajouter d'histoire ou vice-versa.

(A suivre.)

C.-M. SILAS.

## Organisation de l'enseignement des travaux manuels dans les écoles de garçons

*Conférence faite à Berne le 26 juillet 1892 aux participants du VIII<sup>e</sup> cours normal suisse de travaux manuels.<sup>1)</sup>*

..... En Suisse, la plupart des localités d'une certaine importance possèdent des classes facultatives de travaux manuels, résultat dû en grande partie aux efforts de la *Société suisse pour l'avancement des travaux manuels scolaires*, laquelle a déjà organisé huit cours normaux et formé, par conséquent, plus de 500 instituteurs qui, tous, sont devenus de vaillants champions de la nouvelle idée, ou plutôt de la mise en œuvre de cette vieille idée, de relier le travail matériel au travail intellectuel! Ces cours subventionnés par la Confédération et par les cantons, sont une preuve que notre pays comprend la nécessité d'une telle réforme.

Il y a six ans, lorsque le travail manuel a été introduit comme branche obligatoire dans les écoles du canton de Genève, les instituteurs se sont mis courageusement à l'œuvre; aussi en peu de temps, la plupart ont-ils acquis l'habileté et les connaissances nécessaires à l'enseignement de cette nouvelle branche! De sorte que cette année, près de deux mille enfants reçoivent un

<sup>1)</sup> Sur la demande de l'auteur, nous supprimons la première partie ayant trait aux généralités de la question. (Rédaction.)

enseignement manuel régulier, sous la direction, non de maîtres spéciaux, mais de leur régent ordinaire. Tout fait espérer que l'année prochaine verra diminuer encore le nombre des classes dans lesquelles les élèves n'ont pu jusqu'ici se livrer à ces occupations.

Après quelque hésitation facile à comprendre et bien excusable en pareil cas, la plupart des instituteurs ont bien vite compris tous les avantages qu'ils pourraient retirer de la nouvelle branche dans l'enseignement des autres branches du programme, tout particulièrement du dessin et de la géométrie, cela en donnant à leurs élèves cette habileté générale de la main qui fera de celle-ci l'instrument docile de la pensée.

Vous êtes, messieurs, sur le point d'achever un cours normal de quatre semaines, donc je ne vous étonnerai pas en ajoutant ici que ces leçons sont fort goûteuses des élèves, et qu'une des punitions à leur infliger consiste à les en priver.

Les résultats atteints sont des plus satisfaisants; ils dépassent de beaucoup ce à quoi on était en droit de s'attendre après une période aussi courte. Songez qu'il y avait tout à créer dans ce domaine: personnel enseignant, méthode, locaux et outillage.

En 1886, deux pays seulement possédaient le travail manuel comme branche obligatoire: la France et la Finlande. Aucun de ces pays ne pouvait nous servir de modèle dans notre organisation: la Finlande à cause de ses conditions économiques totalement différentes des nôtres et la France, parce que Salicis, dans son désir de venir en aide à l'industrie, avait transformé — sans le vouloir, j'en suis certain — les écoles primaires en une sorte d'école d'apprentissage, à l'usage de certains métiers, erreur que deux ans de travail de son successeur, M. Leblanc, n'ont pas réussi à extirper.

Il fallait donc nous fier moins à l'étranger qu'à nos propres forces, faire nous-mêmes nos petites expériences en demandant à chacun de contribuer pour sa part à ce travail difficile de l'organisation d'une branche si nouvelle et si différente des autres. Eh bien, grâce à la bonne volonté, au zèle apporté à la cause par les membres du corps enseignant genevois, il y a déjà un grand pas de fait: le chemin est tracé, nous n'avons qu'à marcher de l'avant en perfectionnant toujours mieux notre œuvre encore bien imparfaite.

Le but auquel nous croyons devoir viser et les moyens que nous jugeons propres à y atteindre, voilà les deux points qui feront le sujet de cette causerie pour laquelle je réclame toute votre indulgence.

Un grand nombre d'adversaires du travail manuel scolaire, depuis le grand Diesterweg, jusqu'au plus modeste ouvrier travaillant dans le champ de l'enseignement, partent du principe faux que la nouvelle branche a pour objet de former des artisans! Ils prétendent que nous voulons introduire la pratique de deux ou trois métiers dans l'école. Ils se sont fait du travail manuel un fantôme, un mannequin sur lequel ils prennent plaisir à frapper à bras raccourcis.

L'un prétend que nous inonderons le monde de cartonniers, de relieurs, de menuisiers, l'autre que bientôt, il ne restera plus un seul bras pour cultiver la terre, tous les enfants de la campagne étant poussés à apprendre l'un de ces métiers! Ou, encore, que nous éreintons les élèves par un travail matériel excédant leurs forces; d'autres, que sais-je, que nous ne réussirons jamais dans nos fabriques d'apprentis qu'à former des touche-à-tout, des gâte-métier, etc. — Je m'arrête..... Excusons-les, en supposant qu'ils confondent le mouvement provoqué par Klausen von Haas en faveur de l'industrie du foyer (Hausfleiss) avec ce que nous désignons sous le nom de travail manuel scolaire. Cette confusion existe même dans le cerveau de quelques-uns de nos amis. Qui de nous, en effet, n'a pas entendu répéter que le travail manuel a pour but de former l'œil et la main des enfants, en partie pour relever la petite industrie, en partie pour les aider à trouver leur véritable vocation, tout en permettant d'abréger le temps consacré à l'apprentissage d'un métier. Cette définition est défectueuse, parce qu'elle place

en première ligne ce qui ne doit venir qu'en seconde et qu'en troisième ligne, et qu'elle laisse complètement de côté le but principal.

Pour nous, le travail manuel n'est pas un but en même temps qu'un moyen destiné à combler certaines lacunes dans l'industrie: nous le considérons avant tout comme un moyen d'éducation intellectuelle, physique et morale. Donner de la dextérité, contenter ce besoin inné de mouvement qu'on remarque chez les enfants, — leur permettre de manifester leur goût, leurs aptitudes pour une profession plutôt que pour une autre sont des résultats auxquels nous devons viser, toutefois sans jamais oublier que le but poursuivi doit être *essentiellement éducatif et non industriel*. C'est pourquoi, dans le choix des occupations, nous évitons avec soin toutes celles qui pourraient être considérées comme une préparation directe à un métier quelconque. On l'a dit souvent, la mission de l'école n'est pas de former des relieurs, des menuisiers, mais avant tout des hommes complets, bien armés pour le rude combat de la vie. De même que l'enseignement primaire s'adresse à tous les enfants, sans égard à leur position présente ou future, de même aussi, la leçon de travaux manuels doit être utile à tous, quelle que soit la profession qu'ils embrasseront.

Comprenant l'enseignement manuel de cette façon, vous en conclurez sans doute avec moi, que c'est l'instituteur et non l'artisan qui doit en être chargé. J'irai plus loin et je dirai qu'il ne suffit pas que la nouvelle branche soit enseignée par un instituteur, mais qu'elle doit l'être par le maître ordinaire de la classe, lui seul connaissant bien le développement intellectuel de ses élèves, les connaissances qu'ils possèdent et, par conséquent, celles qui leur manquent.

Dans l'organisation facultative ainsi qu'elle existe dans la plupart des cantons suisses, que demande-t-on à l'instituteur chargé de cet enseignement? D'amener les 15 ou 20 élèves confiés à ses soins à un degré d'habileté tel qu'ils pourront confectionner exactement et avec propreté les objets contenus dans une certaine collection! Voudrait-il faire davantage, profiter de cette branche pour élargir le cadre des connaissances à inculquer à ses élèves, il ne le pourrait que difficilement, ayant affaire à des enfants dont le degré d'instruction est très différent. D'ailleurs, pourquoi le ferait-il? Ce seraient en réalité ses collègues, les maîtres de classe qui en profiteraient dans leurs résultats d'exams, tandis que la branche spéciale qu'il enseigne risquerait d'en pâtir, le temps consacré au travail purement manuel étant employé à des explications lui paraissant étrangères au sujet! Au contraire, le maître donne-t-il la leçon de travaux manuels à ses propres élèves, qu'il doit développer non pas pour une seule branche, mais pour toutes, non seulement au point de vue de l'habileté manuelle, mais aussi et surtout au point de vue intellectuel, tout change! Avec quel plaisir il profite des nombreuses occasions qui lui sont offertes de développer le sens pratique de ses élèves, d'éclairer, d'appuyer les connaissances théoriques par l'expérience et l'observation! N'est-ce pas encore pendant ces quelques heures passées presque en intimité avec les élèves que le maître s'aperçoit le mieux des lacunes et des déficiences laissées par l'enseignement donné dans la classe et qu'il peut déjà en quelque mesure y remédier par des explications qui n'auraient certainement jamais trouvé place dans les autres leçons? Cette assertion pourra être corroborée par tous les instituteurs ayant eu l'occasion d'enseigner la branche dont nous nous occupons.

Nous pouvons donc en conclure que le travail manuel enseigné facultativement, en dehors des heures de classe, à des élèves instruits par des instituteurs différents, n'atteint qu'imparfaitement le but proposé, et ne peut être regardé que comme un acheminement à quelque chose de mieux, à l'enseignement manuel obligatoire, au même titre que les autres branches du programme primaire.

Le travail manuel obligatoire dans nos écoles s'impose tant au point de vue purement pédagogique qu'au point de vue social, car il est nécessaire que son heureuse influence ne s'exerce pas seulement sur quelques privi-

légiés, mais sur tous les enfants. Aussi, les efforts de la Société suisse pour l'avancement du travail manuel scolaire devront-ils tendre à ce résultat. Soyons convaincus que nous y arriverons, bien que nous ne devions nous faire aucune illusion sur les nombreuses difficultés à surmonter.

La question de savoir qui doit enseigner est résolue, pour vous, messieurs; votre présence en si grand nombre à ce cours normal indique clairement votre opinion à cet égard. Mais, de retour à la maison, vous aurez sans doute à combattre cette idée fausse que l'artisan est mieux qualifié que l'instituteur pour donner ces leçons, surtout dans les localités — et c'est généralement le cas — où l'enseignement manuel est complètement séparé de l'école!

Quelques mots sur ce sujet ne seront peut-être pas inutiles.

Disons d'abord que cette question agitée dans divers congrès a reçu partout la même solution. Faisons abstraction des raisons données plus haut: ou bien l'artisan doit devenir pédagogue, ou le pédagogue doit se mettre au courant de la technique élémentaire des métiers! C'est la dernière alternative qui a été choisie, non seulement comme étant la plus logique, mais aussi la plus facile. — Il y a bien des artisans possédant des dispositions pour l'enseignement, mais, règle générale, l'artisan enseigne mal, sans aucune méthode. Aussi beaucoup d'artisans sont-ils de fort mauvais maîtres lorsqu'il s'agit d'enseigner leur métier. C'est ce qui explique les difficultés rencontrées par les apprentis. Un proverbe allemand dit avec raison que l'apprenti doit voler au moyen des yeux ce qu'il désire apprendre. Le système d'enseignement suivi dans les ateliers est le plus commode: le maître travaille, l'apprenti n'a qu'à regarder et à chercher à comprendre..... s'il le peut.

Il faut ajouter que les médiocres résultats obtenus depuis deux siècles dans les essais de travaux manuels scolaires proviennent surtout du fait d'avoir confié cette branche d'enseignement à des hommes de métier, n'ayant en vue, — inconsciemment peut-être —, de ne faire de leurs élèves que de petits apprentis menuisiers, cartonniers ou autres. De ces occupations, destinées, ainsi que nous l'avons vu, à développer l'œil et la main en même temps que l'intelligence, ils ont fait un travail tout mécanique, routinier, n'ayant aucun rapport avec l'enseignement des autres branches, enseignement qui doit être rendu plus clair, plus assimilable par le moyen de ce travail matériel. — Selon l'expression de M. Leblanc, le travail manuel *doit payer son entrée dans les programmes scolaires* en collaborant d'une manière directe à l'instruction générale, de telle sorte que la plus value apportée aux autres branches par son concours compense amplement les quelques heures soustraites à l'enseignement purement abstrait.

Je vous demande pardon, mesdames et messieurs, d'appuyer avec autant d'insistance sur le côté éminemment pédagogique de l'enseignement manuel; j'ai cru devoir le faire, parce qu'on n'est que trop tenté de n'en voir que le côté matériel, directement utilitaire, côté vers lequel l'instituteur se sent facilement entraîné, s'il n'y prend garde.

Les conférenciers qui m'ont précédé, vous ont sans doute mis en évidence, mesdames et messieurs, toute l'importance sociale et économique des travaux manuels scolaires; c'est pourquoi je me dispenserai d'en parler, afin de ne pas allonger ces considérations générales toujours ennuyeuses à entendre.

(A suivre.)

L. GILLIÉRON.

## CHRONIQUE SCOLAIRE NEUCHATEL

*Frédéric Villommet.*

Le corps enseignant primaire neuchâtelois vient d'être frappé d'un coup terrible et inattendu. Un de nos collègues les plus sympathiques et les plus aimés, Frédéric Villommet a succombé à une pneumonie dimanche 30 octobre.

Ses collègues de la ville suivaient avec inquiétude la marche de sa maladie, mais ils espéraient que le temps et les soins dont il était entouré nous le feraient retrouver plein de santé. Hélas! c'est la mort qui l'a frappé au moment où nous nous plaisions trop à oublier ses menaces.

Frédéric Villommet naquit à Payerne le 25 octobre 1826. Nous savons peu de chose de sa jeunesse, si ce n'est qu'il se prépara à la vocation d'instituteur d'abord à l'école moyenne de sa ville natale, puis à l'Ecole normale de Lausanne, sous l'habile direction de Gauthey qui eut sur lui une grande influence. Frédéric Villommet fut d'abord instituteur à Mutruz, puis à Fontainemelon. Il avait 34 ans quand il fut appelé à Neuchâtel où il a fonctionné 32 ans (de 1860 à 1892).

La confiance extraordinaire que les autorités scolaires accordaient à F. Villommet, il la justifia par un zèle et un dévouement sans bornes à ses fonctions, qui ne se démentirent jamais jusqu'à sa dernière heure. Homme intelligent, plein d'enthousiasme pour sa vocation, pénétré d'amour pour ses élèves, il exerçait sur eux par toute sa personnalité une action à laquelle ils ne pouvaient se soustraire. « Son regard, dit l'un de ses anciens élèves, disciplinait, encourageait, perçait jusqu'à la conscience.... Il voulait faire de nous, non des prodiges, mais des hommes de devoir, des chrétiens ».

Oui, Villommet avait au plus haut degré les qualités du pédagogue accompli: ordre et méthode, enthousiasme communicatif, volonté ferme doublée de pénétration et de prudence, noblesse d'âme. Que de choses il savait, et de celles qu'on ne trouve pas dans les cours de pédagogie! Aussi étaient-ils parfaitement tranquilles, les parents qui lui avaient confié leurs enfants, ainsi que nous le disait avec larmes une mère dont tous les fils aujourd'hui pères de famille avaient été les élèves de M. Villommet.

Mais à côté du pédagogue et du travailleur infatigable, il y avait encore l'homme aimable et bon, le causeur agréable et bienveillant, l'ami constant, dévoué, et en même temps l'énergique militant dans toutes les questions se rattachant au domaine de l'école.

Comme la plupart des carrières bien remplies, celle de notre regretté collègue présente un champ d'activité étendu. En même temps que l'éducateur habile, on trouve chez F. Villommet l'homme d'initiative, l'homme utile qui sait mettre en œuvre les ressources naturelles ou acquises de son esprit.

Frappé de l'isolement où se trouvaient les instituteurs neuchâtelois avant 1860, il travailla à fonder la Société pédagogique neuchâteloise qui a rendu de si précieux services à la cause de l'instruction et de l'éducation dans notre petit pays. C'est en outre sur son initiative que fut fondée en 1864 la Société pédagogique de la Suisse romande. Président du premier congrès scolaire cette même année-là, il n'a cessé de faire partie du Comité de la Société où il sut toujours se faire écouter avec respect. Grâce à son grand tact et à son jugement sûr, notre collègue eut la faveur de faire partie de la Commission d'éducation<sup>1)</sup> et de celle de la maison des Orphelins. Frédéric Villommet ne vivait point dans l'isolement, il recherchait au contraire la société de ses concitoyens et en particulier celle de ses collègues. C'était un de ces hommes dont le commerce attire, et il aimait véritablement son prochain. Aussi qui dira tous les affligés consolés et fortifiés par lui durant les trente années qu'il a fonctionné comme caissier du Comité central de la société fraternelle cantonale de prévoyance? Qui dira l'influence qu'il a exercée dans les réunions et les conférences d'instituteurs sur ses jeunes collègues? Oh! comme tous parlaient de lui avec respect, avec amour!

Ce que F. Villommet a été comme instituteur et comme citoyen, il l'a été au sein de sa famille désormais privée des joies qu'il savait si bien répandre autour de lui, il le fut enfin comme chrétien, ainsi que le fit ressortir M. le pasteur Robert qui proposa la vie du défunt en exemple en montrant que le secret de sa carrière féconde et bénie résidait dans une foi vivante.

<sup>1)</sup> Avant 1872, la loi promulguée cette année ayant déclaré incompatibles la fonction d'instituteur et le mandat de membre de la commission d'éducation. (Réf.)

Une foule nombreuse et recueillie l'accompagna au champ du repos mercredi 2 novembre. M. l'inspecteur Latour trouva le chemin de tous les coeurs en rappelant ce qu'il avait été comme instituteur et comme membre du Comité central de la Prévoyance. MM. Bertrand et Guye prononcèrent aussi quelques paroles émues, le premier au nom des instituteurs de la ville et le second au nom du Comité central de la Société pédagogique.

Puisse le noble exemple de F. Villommet rester longtemps en bénédiction au milieu de ceux qui l'ont aimé et leur montrer ce que peuvent l'activité et la persévérence unies à l'amour pour Dieu, pour la patrie et pour l'humanité!

Ls CHENEVARD.

**Vaud.** — Le 1<sup>er</sup> novembre a pris sa retraite M. Louis Reymond, qui, entré dans l'enseignement en 1853, était depuis 1874 instituteur à Morges. « On aimait, dit l'*Ami de Morges*, à reconnaître son intelligence, sa ponctualité et le zèle qu'il déployait pour faire progresser ses élèves. A côté de ces qualités, il s'est montré vrai éducateur et a toujours exercé une heureuse influence sur ses disciples... Au moment où ce modeste, mais vaillant travailleur se dispose à prendre quelque repos, nous nous sentons pressés de lui exprimer, au nom des habitants de la ville et spécialement des familles dont il a instruit les enfants, notre profonde gratitude pour la conscience qu'il a apportée dans l'accomplissement de son œuvre. »

— Nos lecteurs connaissent le *Jeune citoyen*, journal destiné aux jeunes gens de la Suisse romande. Il commence sa neuvième année par un numéro de 16 pages contenant, comme les précédents du reste, des morceaux très variés : lecture, composition, histoire, géographie et des problèmes d'arithmétique. A notre avis il serait utile à tous les jeunes gens, même à ceux que des examens heureusement passés ont libérés de l'école complémentaire. Il est édité par F. Payot, à Lausanne, et ne coûte que fr. 1»50 par an.

**Zurich.** — Les jeux scolaires ont été introduits en 1884 à l'école secondaire. Pendant le semestre d'été, les garçons jouent 5 soirs par semaine, les jeunes filles 6 soirs, de 5 à 7 heures. 80% des jeunes filles participent volontairement aux jeux ; la proportion pour les garçons est moins forte, comme partout du reste. La surveillance et la direction des jeux sont remises à 11 maîtres, qui sont de service chacun un soir par semaine ; ils reçoivent une indemnité de 50 francs. En outre, l'achat et l'entretien des jeux coûtent à la ville 800 francs par an. Des essais ont été tentés l'été dernier avec des classes primaires.

Les jeux scolaires, dit l'*Amtliches Schulblatt*, à qui nous empruntons ces renseignements, existent à Aarau, Bâle, Berne, Fribourg, Liestal, Schaffhouse, St-Gall, Wädenswil, Weinfelden, Winterthour, etc. Ils se propagent de plus en plus en Allemagne, en Autriche, en Hollande, en France. Partout tend à prévaloir la tendance de restreindre l'enseignement théorique à la matinée, et de consacrer l'après-midi aux exercices pratiques, aux travaux manuels, aux soins du jardin scolaire, aux visites dans les musées et les établissements industriels, aux excursions, aux jeux, à la natation, au patinage, etc.

E. C.

— Le technicum de Winterthour compte pour le semestre d'hiver 502 élèves.

**Berne.** — Le technicum de Berthoud est entré dans sa seconde année avec 28 élèves. Berthoud regrette sans doute de l'avoir emporté sur Bienné, comme Zurich regrette maintenant d'avoir obtenu contre Berne le musée national. — Le technicum de Bienné n'a pas moins de 295 élèves, dont 169 Bernois, 105 Suisses d'autres cantons et 21 étrangers.

**Soleure.** — Le *Fortbildungsschüler* vient de commencer sa 13<sup>e</sup> année. Nous ne craignons pas que ce nombre lui soit fatal, puisqu'il termine la 12<sup>e</sup> année avec 12264 abonnés. Il va donner en supplément gratuit « l'histoire

suisse pour l'école complémentaire », 32 pages. L'abonnement coûte 1 franc par an. Rédacteur en chef: M. Gunzinger, directeur du séminaire. Editeur: M. Gassmann fils.

E. C.

## EXERCICES SCOLAIRES

Voici l'épreuve d'orthographe donnée aux examens pour l'obtention du brevet neuchâtelois de connaissances pour l'enseignement primaire. Elle est tirée de la « Géographie universelle » d'Elisée Reclus. Trois candidats l'ont faite sans faute; neuf en ont eu 1 ou 2; cinq 3 ou 4; cinq 5 ou 6; un seul a dépassé le chiffre de 6 fautes et n'a pu obtenir la note sept, exigée pour être admis aux examens oraux.

*Arles.<sup>1)</sup>*

Arles est, après Narbonne, la première colonie que les Romains aient fondée sur le sol des Gaules. Grâce à sa position géographique, cette ville acquit promptement une grande prospérité qu'elle conserva plusieurs siècles; mais des dissensions intestines, les rivalités entre familles et familles, évêques et consuls<sup>2)</sup> amenèrent sa décadence. Réduite à l'état de ville de province, elle a perdu peu à peu toute activité et les navires ont cessé de remonter le canal pour arriver jusqu'à son port. Toutefois les habitants ont gardé quelque chose de la fierté des anciens jours; de leur côté, les femmes, célèbres par la blancheur de leur teint, que fait ressortir leur chevelure noire, ressemblent à des Italiennes par la noblesse des traits et le feu du regard; elles ont aussi la grâce de l'attitude et le goût dans le costume. La beauté des Arlésiennes contrastant avec les traits fort ordinaires de la population masculine, donne un certain poids à l'opinion de plusieurs anthropologistes, que les femmes garderaient le plus longtemps les traits caractéristiques de la race.

Arles rivalise avec Nîmes pour le nombre et la beauté des monuments romains. L'amphithéâtre qui servit de citadelle au moyen âge et où l'on voit trois tours sarrasines pesant lourdement de leur masse carrée<sup>3)</sup> sur les cintres des arcades, formait encore au commencement de ce siècle tout un quartier de la ville; c'est un édifice ovale où vingt-cinq mille personnes pouvaient à la fois trouver place. Le théâtre, moins bien conservé, plaît davantage à cause de la forme pittoresque de ses ruines, de deux colonnes élégantes qui portent un bloc d'entablement, des herbes et des broussailles qui croissent entre les pierres. Un obélisque en granit, des colonnes, des restes de palais, d'aqueducs, de portes et de tours sont épars en diverses parties de la ville; sous presque toutes les maisons antiques se rencontrent les substructions d'anciens édifices. Bien que la plupart des fragments antiques aient enrichi d'autres collections, cependant le musée d'Arles contient encore en grand nombre des morceaux de valeur artistique et archéologique, bustes, statues, autels et tombeaux. La Vénus d'Arles, un des héritages les plus précieux de l'art antique, a été trouvée dans les ruines du théâtre. Arles possède aussi des monuments remarquables du moyen âge, entre autres un beau porche roman et un cloître. Près de la ville les anciens Champs-Elysées ou Aliscamps montrent aux promeneurs<sup>4)</sup> leurs anciens tombeaux païens et chrétiens, ombragés par le feuillage des grands peupliers. Telle était au moyen âge la renommée de la « terre sainte » des Aliscamps que, jusqu'au douzième siècle, les morts des villes riveraines du Rhône étaient munis d'une pièce de monnaie, enfermés dans des tonneaux enduits de résine et livrés au courant

<sup>1)</sup> Tous les noms propres ont été épelés.

<sup>2)</sup> Le jury n'a pas compté de faute à ceux qui ont écrit: « entre famille et famille, évêque et consul ».

<sup>3)</sup> Ou, leurs masses carrées.

<sup>4)</sup> Ou, au promeneur.

du fleuve, comme le sont de nos jours les cadavres charriés par le Gange ; les pieux habitants d'Arles recueillaient les corps flottants confiés à leur foi et les inhumaitent selon les rites sacrés.

## COMPOSITION

### DEGRÉ INFÉRIEUR

1. *Faire une phrase avec chacun des adjectifs suivants* : Noir, bleu, dur, mou, épais, léger, glissant, rond, pointu, doux, aigre, froid, glacé, odorant, rapide, leste, propre, facile, agréable, amusant, sérieux, poli, serviable, consciencieux.

*Les ciseaux.* On appelle ciseaux un instrument qui sert à couper les étoffes. Les parties dont ils se composent sont les deux branches et la vis. Chaque branche a un dos, un tranchant et un anneau. Une des branches est pointue, l'autre est arrondie. Dans les anneaux on place les doigts pour ouvrir et fermer les ciseaux. La vis sert à réunir les branches par le milieu, en leur permettant de se mouvoir. Les ciseaux sont en fer ou en acier. C'est le coutelier qui les fabrique. (F. Allemand, leçons de choses.)

3. *La récréation.* Canevas. — La cloche sonne. Les enfants dans la cour. Leurs jeux. Les provisions. Coup de cloche ! La rentrée.

*Sujet traité.* — C'est dix heures, la cloche sonne, les enfants vont s'habiller au vestiaire et partent dans la cour. Ceux qui ont bien travaillé courent tout contents. Les élèves de quatrième classe poussent souvent les élèves des classes inférieures. Les garçons qui ont bon cœur partagent leurs provisions avec ceux qui n'ont rien. Mais la cloche sonne, la récréation est finie. Les élèves se poussent et rentrent se placer tout tranquillement dans le corridor. Ils reprennent leurs leçons avec courage.

(A. P., de 5<sup>e</sup> primaire.)

### DEGRÉ MOYEN

1. *Le cheval.* Canevas. — Genre d'animal. Description : taille, couleur, forme de la tête, cou, corps, jambes, sabots. Nourriture. Age. Services rendus : travaux, agrément ; dangers et accidents. Produits que l'on tire du cheval mort.

2. *Le mois de novembre.* Plan. — Onzième mois. Arrière-saison ou arrière-automne. Jours toujours plus courts, soleil plus pâle. Arbres dépouillés. Provisions d'hiver en combustible, légumes et fruits. Chauffage des appartements. Veillées dans les ateliers, en famille.

3. *La récréation.* Plan donné. — Qu'est-ce que la récréation ? A quel moment a-t-elle lieu ? Pourquoi donne-t-on une récréation ? Comment passez-vous votre récréation ?

*Sujet traité.* La récréation est un moment de liberté que l'on donne aux élèves. Elle a lieu au milieu de la matinée. On donne une récréation aux élèves pour les reposer de leur travail, car à l'école on ne doit pas parler, pas manger, pas sortir de sa place. Je passe ma récréation en jouant à la tape, aux rondes, ou bien je me promène en mangeant mon pain. Je retrouve mes petites amies. Quand il fait beau, nous allons dans la cour du collège, mais quand il fait mauvais temps, nous restons dans les corridors.

(H. K., de 4<sup>e</sup> primaire.)

Cette copie nous paraît moins bonne que celle du degré inférieur. Cela tient-il au plan, donné sous forme de questionnaire ? Nous laissons nos lecteurs juges.

### DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. *Le lait.* Les animaux qui nous le donnent. Son utilité. Produits que nous en tirons. Soins qu'il exige. Falsifications dont il est l'objet.

2. *Ce que je vois de ma fenêtre.*

3. *Une lettre.* Directions (*suite*). Les Français mettent au bas de la première page, en guise de note, mais sans barre de séparation, la suscription d'une lettre d'affaires adressée à un particulier. Cela donne à la lettre une allure moins froide et moins compassée que notre *Monsieur un tel, rue des Gentilshommes —, à Berne, — Monsieur*. Les Français disent simplement : *Monsieur*, en ajoutant au bas de la page *Monsieur un tel, à Berne*. — En tout cas, toute lettre qui n'est pas une lettre de famille ou d'amitié doit porter le nom de la personne à qui elle est adressée.

Dans les lettres que donnent les chrestomathies, on trouve la suscription intercalée en incise dans la première phrase, par exemple : « Je vous ferai, Monsieur, attendre ma réponse quatre mois au moins.... » (Voltaire à Lebrun). « Il n'entre, Dieu merci, dans ma maison, mon cher ami, aucune brochure satirique » (Voltaire à Marmontel). J'ai bien des remords, Madame, d'avoir été si longtemps sans vous écrire » (Voltaire à M<sup>me</sup> du Deffant). « C'est à moi, Monsieur, de vous remercier à tous égards » (Rousseau à Voltaire). « Après vous avoir exposé, Monsieur, les vrais motifs de ma conduite.... » (Rousseau à Malesherbes). — En revanche nous lisons : « Sire ! Votre épître est pleine de morceaux touchants... » (Voltaire au roi de Prusse). « Sire, vous êtes mon protecteur et mon bienfaiteur... » (Rousseau au même). Nous en concluons que la suscription en incise a pour but de donner à la lettre l'aisance familière de la conversation ; lorsque la familiarité n'est plus permise, la suscription précède, comme dans les lettres au roi de Prusse.

Après le *Monsieur* de la suscription, on mettait autrefois au point d'exclamation ; maintenant c'est une simple virgule. (A suivre.)

4. *La récréation.* Sujet traité (sans canevas).

Je les aime, ces dix minutes de récréation que j'ai tous les jours à dix heures.

Lorsque j'entends cette cloche joyeuse, qui annonce une sortie bien aimée de chaque écolier, je m'empresse, car après avoir fait mes devoirs consciencieusement, je suis contente d'aller un peu sentir l'air et courir avec mes petites compagnes, tout en mangeant mon pain de bon appétit.

Puis il faut rentrer, la même cloche nous rappelle, elle est moins gaie ; cependant la cour se vide assez rapidement et chacun se remet au travail avec plus de courage et de zèle. (Une élève de 2<sup>me</sup> primaire.)

*La récréation.* Plan proposé. — 1<sup>o</sup> Les premières leçons du jour ont été fatigantes.

2<sup>o</sup> Que vous dit la cloche de dix heures ?

3<sup>o</sup> Décrivez l'animation qui règne dans la cour.

4<sup>o</sup> Quels sont vos amusements ?

5<sup>o</sup> Un jeune garçon fait le pied de grue ; dites ce que vous en pensez.

9<sup>o</sup> Accordons au travail le temps nécessaire et profitons pour prendre nos ébats du temps réservé pour le jeu. Ed. CLERC.



## COMPTABILITÉ

André Beau, à Genève, Journal N° 1.

(Suite de la page 319.)

— Du 5 mars 1888. —

10 Caisse aux Suivants :

A Effets à Recevoir.

Encaissé le suivant :

fr. 5000»— Genève, échu . . . . . 5000»—

17 A C. Buleau & Cie, à Vevey, cte ct. Fr.

Reçu d'eux, en un groupe, val. 5 mars . . . . . 300»— 5300»—

|                        |   |
|------------------------|---|
|                        | Du 10 dit.  |
| <u>11</u><br><u>13</u> | <i>Matières d'or à M. Dacier &amp; Cie.</i>   |
|                        | Acheté et reçu, val. 10 mars:   |
|                        | kg. 0»78717 d'or à 0»900 à fr. 3103»54 . . . . . 2443»—   |
|                        | Du 15 dit.  |
| <u>3</u><br><u>11</u>  | <i>H. Bordon à Matières d'or.</i>   |
|                        | Vendu et livré, val. 15 mars:   |
|                        | kg. 0»78717 d'or à 0»900 à fr. 3110»08 . . . . . 2448»15  |
|                        | Du 18 dit.  |
| <u>2</u><br><u>5</u>   | <i>Caisse aux Suivants:</i>   |
|                        | A E. Dalet.   |
|                        | Reçu en espèces, val. 18 mars . . . . . 500»—   |
|                        | A O. Dubois.  |
|                        | Reçu en espèces, val. 18 mars . . . . . 300»— 800»—   |
|                        | Du 20 dit.  |
| <u>12</u><br><u>18</u> | <i>M. Dacier &amp; Cie à Effets à Recevoir.</i>   |
|                        | Remis, val. 20 mars:  |
|                        | fr. 4600»55 — 17 avril, Amsterdam, à 211 $\frac{1}{2}$ s . . . . . 9712»90<br>compte 27 jours 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . . 32»80 9680»10 |
|                        | Du 21 dit.  |
| <u>13</u><br><u>4</u>  | <i>Dits à B. Merton, à Boston, U. S. A.</i>   |
|                        | En compte: — Reçu de Merton et remis à M. Dacier & Cie,<br>val. 21 mars:  |
|                        | fr. 2000»—, chèque à vue, tiré par Merton sur Dacier & Cie . . . . . 2000»—   |
|                        | Du 25 dit.  |
| <u>15</u><br><u>2</u>  | <i>Effets à Payer à Caisse.</i>   |
|                        | Acquitté le suivant:  |
|                        | fr. 2543, m. bil. o. S. Delor, échu ce jour . . . . . 2543»—  |
|                        | Du dit.   |
| <u>2</u><br><u>15</u>  | <i>Caisse à Effets à Payer.</i>   |
|                        | Remis à S. Delor:   |
|                        | fr. 1200, — 25 juin, m. bil. s. o. . . . . 1200»—<br>esc. 90 j. 6 % . . . . . 18»— 1182»—   |
|                        | Du 30 dit.  |
| <u>13</u><br><u>10</u> | <i>M. Dacier &amp; Cie à Effets à Recevoir.</i>   |
|                        | Remis, val. 30 mars:  |
|                        | fr. 4943»85, — 15 avril, Paris, à 100 $\frac{1}{16}$ . . . . . 4946»95<br>esc. 15 j. 4 $\frac{1}{2}$ % . . . . . 9»25 4937»70           |
|                        | Du 31 dit.  |
| <u>2</u><br><u>17</u>  | <i>Les Suivants à Caisse:</i>   |
|                        | Cte. de Levées.   |
|                        | Prélevé pour dépenses personnelles . . . . . 200»—  |
|                        | <i>Frais généraux.</i>  |
|                        | Trimestre de loyer . . . . . 175»—  |
|                        | Traitements d'employés . . . . . 500»—  |
|                        | Petite caisse . . . . . 215»25 890»25 1090»25   |

(A suivre.)

LOUIS SENÉ.